

Madame, Monsieur,

Après deux années où la vie sociale s'est trouvée perturbée, l'amélioration de la situation sanitaire est une bouffée d'oxygène pour toutes et tous.

Cette évolution positive se trouve, malheureusement, éclipsée par la guerre en Ukraine qui crée un contexte géopolitique de tension extrême.

Au niveau de notre commune, le Conseil Municipal, vous invite à échanger sur les projets en cours et à venir. Nous vous proposons de nous retrouver le **vendredi 10 juin à 20h** à la salle de l'ancienne école. À l'issue de la réunion, nous partagerons le verre de l'amitié.

Nadine Chevrol, Maire

CONSEIL MUNICIPAL : LE POINT SUR LES DOSSIERS EN COURS

Personnel communal :

Mme Ingrid TOROSSIAN, secrétaire de mairie depuis le 1^{er} octobre 2021 a quitté son poste fin février pour un emploi correspondant mieux à ses compétences. Mme Audrey MORGANTINI, secrétaire à temps partiel à Valherbasse a accepté de travailler 8h pour la commune depuis le 4 avril. Ce changement de personnel nous a obligés à modifier une nouvelle fois les horaires de la mairie qui est désormais ouverte au public :

- Le lundi de 9h à 12h,
- Le mercredi de 9h à 12h00
- Le vendredi de 14h à 16h.

Nous n'avons plus d'agent technique depuis le 1^{er} janvier. Suite aux nouveaux besoins de Valherbasse, le poste est passé de 24h à 32h hebdomadaires (8h pour la commune de St Laurent d'Onay, 8h pour le SIVOS, 8h pour le SIVU et 8h pour Valherbasse). Le SIVOS a recruté M. VERMARE Pierre, actuellement en poste à Saint Donat qui a demandé sa mutation avec un préavis de trois mois. Il prendra normalement ses fonctions en juillet et travaillera pour les quatre collectivités. Le SIVU et les deux communes rembourseront trimestriellement les heures dues au SIVOS.

Aménagement de la place :

Les travaux débutés le 3 janvier ont pu se dérouler sans difficultés particulières grâce à des conditions météorologiques favorables.

Orange, Enedis et VRA (éclairage public et assainissement) ainsi que le SIEH sont intervenus pour déplacer les équipements et canalisations qui devaient l'être.

L'entreprise CHEVAL a terminé les travaux de réseaux, de mise en forme et la pose de bordures.

L'entreprise SOL Vallée du Rhône a coulé le béton des murets. Les pierres, dont la livraison a été différée, sont arrivées la dernière semaine d'avril, le chantier devrait bientôt reprendre.

La commune envisage de retirer du marché la mise en place des végétaux. Ceux-ci pourront être choisis et plantés par une équipe de volontaires. Un appel sera lancé en temps utile.

NOUVEAUX PROJETS

Clôtures de la maison Thomé :

Le remplacement des barrières en bois le long du jeu de boules ainsi que celles longeant les terrains liés aux logements de la maison Thomé est toujours envisagé. Une mise à jour des devis est nécessaire.

Bâtiments communaux :

Suite au bilan effectué par le SDED et aux diagnostics thermiques de deux appartements, le Conseil Municipal

a décidé, avec l'aide technique et financière du SDED, de réaliser certains travaux dans le but d'améliorer les performances énergétiques des bâtiments communaux :

- Presbytère : Remplacement d'une partie des fenêtres des deux logements et isolation des combles.
- Maison Thomé : Remplacement des portes d'entrée et portes fenêtres des quatre logements.
- Salle associative de l'ancienne école : Remplacement de la porte de secours et éventuellement de la fenêtre au dessus de l'évier.

Nous sommes dans l'attente de l'accord du SDED pour ces travaux qui peuvent être subventionnés.

INFORMATIONS DIVERSES

Commission sociale (CCAS) :

Une initiation au cirque, reportée depuis Noël à cause de la situation sanitaire, était prévue le 9 avril pour tous les enfants scolarisés à l'école maternelle ou élémentaire. Un petit spectacle devait avoir lieu en présence des familles suivi d'un goûter en fin de journée. Peu d'enfants étant inscrits, cette manifestation a malheureusement été annulée.

Maison France Services :

Il s'agit d'un nouveau modèle d'accès aux services publics. Il vise à permettre à chaque citoyen quel que soit l'endroit où il vit, en ville ou à la campagne, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches du quotidien.

Ce guichet unique, qui permet d'accompagner sur les démarches de 9 partenaires de l'État (La Poste, Pôle emploi, Caisse nationale des allocations familiales, Caisse nationale d'assurance maladie, Caisse nationale d'assurance vieillesse, Mutualité sociale agricole, ministères de l'Intérieur et de la Justice, Direction générale des finances publiques) est aussi un espace d'innovation. A l'initiative des acteurs locaux, France Services permet de créer un lieu qui propose une nouvelle offre de services.

Ce guichet est disponible à Hauterives, à la Maison France Services située 14, Grande Rue qui est ouverte Le Lundi : de 09h00 à 12h00, le Mardi : de 09h00 à 12h00 de 13h30 à 15h45, du Mercredi au Jeudi : de 09h00 à 12h00 de 13h30 à 16h45, le Vendredi : de 09h00 à 12h00 de 13h30 à 17h00, le Samedi : de 09h00 à 12h00. Tel : 04 75 68 36 48.

Nous poursuivons la réflexion avec Valence Romans Agglo, pour un service plus localisé sur nos communes.

Implantation d'une antenne relais :

Dans le cadre du Newdeal, une antenne relais sera implantée au-dessus du cimetière au deuxième semestre 2022, elle sera opérationnelle début 2023. La déclaration préalable a été acceptée, cette antenne aura une hauteur de 30m environ. Le dossier d'information est consultable en mairie. Vous pouvez également trouver des informations sur les sites cartoradio.fr et www.radiofrequences.gouv.fr (ressources → support de communication → antennes relais).

Enfouissement des lignes électriques :

Le travail a été effectué, il reste quelques remises en état de voirie à terminer.

Tirage au sort des jurés d'assises :

Le tirage aura lieu le jeudi 12 mai, à 17H15 à St Donat, lors d'une réunion publique.

Sècheresse : premières restrictions des usages de l'eau dans le département :

La Préfecture de la Drôme a décidé de placer l'ensemble du département (excepté les secteurs Rhône, Valloire et Royans Vercors) en alerte sécheresse tant en ce qui concerne les eaux superficielles que les eaux souterraines.

En effet, le déficit cumulé des précipitations au cours des premiers mois de l'année a fortement impacté l'état des cours d'eau et des nappes dont la recharge est très insuffisante.

Il est impératif et urgent que l'ensemble des usagers de l'eau mette en œuvre, dès à présent, des pratiques économes en matière de consommation d'eau afin de retarder au maximum l'obligation de prendre des me-

sures plus drastiques.

Les mesures de restriction de l'usage de l'eau prévues par les arrêtés préconisent :

- la mise en place des tours d'eau prévus pour l'irrigation agricole et des plans d'économie pour les entreprises consommatrices d'eau,
- l'interdiction d'arroser les pelouses, espaces verts et sportifs de toute nature de 9 h à 20 h,
- l'interdiction de laver les véhicules hors des stations de lavage, à l'exception des obligations réglementaires (véhicules sanitaires ou alimentaires), techniques (bétonnières...) et liées à la sécurité,
- l'interdiction de remplir les piscines,
- l'interdiction de remise à niveau des piscines entre 18h et 9h du matin,
- l'interdiction de laver à l'eau les voiries, terrasses et façades,
- la fermeture des fontaines sauf celles fonctionnant en circuit fermé.

Le respect de ces restrictions fera l'objet de contrôles renforcés par les services de l'État. **L'implication de chacun, à cette période précoce de l'année, est indispensable pour préserver au maximum la ressource en eau.**

Une rubrique sécheresse accessible depuis la page d'accueil du site internet des services de l'Etat (<http://www.drome.gouv.fr/secheresse-a7827.html>) présente toutes les informations utiles sur les restrictions en cours.

VALENCE ROMANS AGGLO

Animation enfance et jeunesse :

Pour les jeunes de 12 à 17 ans :

Point jeunes mobile Pop Corn Caravane : Cette caravane originale est présente régulièrement, une semaine sur deux, à Crépol et Valherbasse. Pour connaître le planning : consulter le site de la commune saintlaurentdonay.fr

Anim2PROX : Plusieurs séjours à thème (mer à St Pierre la Mer, bivouac nature sauvage au parc des Chambarans, semaine verticale à Die, les secrets d'Avignon, magik Paladru au lac de Paladru) sont proposés par Valence Romans Agglo pendant les vacances d'été.

Pour les enfants de 6 à 11 ans :

CAP'sur tes VACANCES propose également plusieurs séjours (Les explorateurs de cap à St Remèze, semaine verticale à Die avec Anim2PROX, Les chevaliers de la ronde-lierre à Parnans, Le repaire des intrépides à Valdrôme, Au bonheur des mômes au Grand-Bornand).

Toutes les informations sont disponibles sur le site valenceromansagglo.fr, rubrique famille.

Chemin des artistes :

Petit historique : La manifestation Chemin de peintres est née en 2004. Elle s'adressait de prime abord aux artistes peintres et découlait d'une initiative de la commune de Marches.

Valence Romans Agglo a fait évoluer la manifestation, et l'a ouverte aux communes de moins de 10 000 habitants, sur l'ensemble du territoire.

Cette évolution a aussi été l'occasion de renommer la manifestation « Chemin des Artistes », afin de prendre en compte l'ensemble des arts visuels qu'elle représente.

Cette année, St Laurent d'Onay va accueillir « **chemin des artistes** ».

Il s'agit d'une manifestation culturelle proposant au public un circuit de découverte artistique dans le champ des arts plastiques et des arts visuels, sur les communes du territoire participant à l'événement.

De salles des fêtes en églises, d'écoles en théâtres, de nombreux artistes professionnels et amateurs exposent. Entre peinture, sculpture, dessin et photographie, ils présentent leur univers artistique.

Vous êtes artiste plasticien, peintre, sculpteur, photographe, ... ? Professionnel ou amateur ? Seul ou en collectif ?

Vous souhaitez exposer sur l'édition 2022 du Chemin des Artistes ?

Les candidatures sont ouvertes : vous pouvez désormais candidater sur l'une des 36 communes participantes.

La manifestation « Chemin des artistes » vous offre un espace d'exposition gratuit sur deux jours :

les 8 et 9 octobre 2022

Inscriptions grâce au lien : <https://chemindesartistes.valenceromansagglo.fr>

Santé publique : ambroisie

Les beaux jours arrivent, et avec eux les nuisances dues à la prolifération de plantes invasives et nuisibles posant un réel problème de santé publique, reviennent. Dans notre région, il s'agit notamment de lutter contre la prolifération de l'ambroisie en :

- la neutralisant par arrachage, binage
- la signalant en mairie ou sur signalement-ambroisie.fr

Le référent ambroisie de la commune, secondé par une personne responsable de VRA, est chargé, à l'aide d'une application, de recenser l'ambroisie sur la commune à plusieurs périodes afin d'alerter les propriétaires pour les inciter à la détruire et d'évaluer l'évolution de cette plante fortement allergisante.

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

Ça s'est passé depuis le début de l'année :

Club du troisième âge :

L'assemblée générale a eu lieu le 7 avril 2022. Le club est toujours à la recherche de nouveaux adhérents afin d'assurer la pérennité de l'association. N'hésitez pas à contacter Mme MOTTIN Raymonde, présidente (04 75 71 70 34)

Une rencontre a eu lieu le 21 avril à St Laurent d'Onay. Les personnes présentes ont pu reprendre les jeux de boules ou de cartes sous un soleil radieux.

Comité d'animation :

La "soirée espagnole du 12 mars 2022 " fut une réussite. Le groupe Davy Santiago a su réjouir et animer les 150 personnes présentes à cette soirée. L'excellente paëlla était préparée par le chef Stéphane ANDRE du restaurant "Le Peyrinois".

L'assemblée générale a eu lieu le 21 avril.

La petite Carniotte :

Les activités régulières se poursuivent jusqu'à la fin de la saison.

Les évènements à venir :

Club du troisième âge :

Le traditionnel « repas cabri » aura lieu à Saint Donat le **lundi 16 mai**.

Comité d'animation :

- La fête des voisins : **vendredi 20 mai 2022**.
- La fête du village : **le WE du 16-17 juillet 2022**.
- Les polyphonies Corses et du monde par le groupe MALONI FIPAGI : **samedi 24 septembre 2022**.

ACCA :

L'assemblée générale de l'association aura lieu le **vendredi 24 juin à 20h** à la salle de l'ancienne école.

La petite Carniotte :

L'assemblée générale de l'association, qui est un moment important de bilan et de perspectives pour la saison prochaine, aura lieu en juin. N'hésitez pas à y participer car, comme toutes les associations, la Petite Carniotte recrute des bénévoles ! Vous pouvez aussi proposer une activité pour la saison 2022 – 2023.

Bulletin de la mairie de St Laurent d'Onay
Responsable de publication : Nadine CHEVROL

Rédaction : Commission communication composée de
N. CHEVROL, O. DOREY, F. MARCON, L. VANARET.

